



La prise en charge comptable des recettes douanières et leur reversement au trésor public.

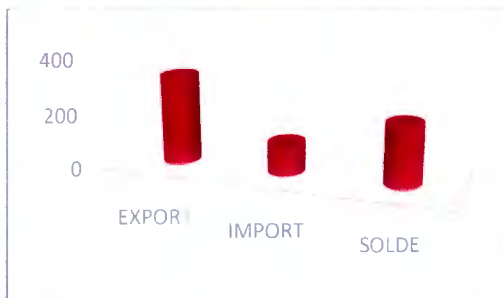
La prise en charge comptable des recettes douanières par les services des Recettes Principales suscite des multiples interrogations parmi les administrés des deux (2) régies financières (douane, trésor), et les différents partenaires impliqués dans l'analyse des performances des services des douanes ; notamment l'imputation des écarts constatés entre les émissions et les recouvrements d'une part, et entre les recouvrements et les reversements d'autre part. La douane détermine l'assiette de la créance de l'Etat (la valeur imposable), liquide les droits et taxes (constate la créance de l'Etat auprès des usagers) et transmet le bulletin de liquidation au receveur.

Le recouvrement des recettes douanières incombe aux receveurs du Trésor Public affectés dans les Recettes Principales des douanes. La douane constate le recouvrement de la liquidation d'une opération douanière par la quittance de paiement délivrée à l'usager, par la Recette Principale, au moment du paiement des droits de sa marchandise en attente d'enlèvement. La quittance de paiement est ensuite présentée à la douane pour obtenir la signature du bon à enlever ou à exporter. La douane publie périodiquement le niveau atteint par les recouvrements des recettes constatées, pour mettre les chiffres à la disposition de la hiérarchie et les autres partenaires.



Evolution du Commerce Extérieur

Commerce spécial



Commerce général

En février 2013, tous régimes confondus (cf. Tab 1), 12 339 déclarations ont été souscrites (dont 83,78% à l'import et 16% à l'export). Les régimes de mise à la consommation (DS4 et IM4) concentrent 76% des déclarations. Les DS4 ont baissé de 8% et les IM4 sont en hausse de 60% en volume, et en valeur de 47%. Les IM5 (Admission temporaire) sont en baisse de 39% en valeur. Les IM6 (Réimportations temporaire) ont baissé de 86%. Les Liquidations d'Office (LO4) ont baissé en nombre de 8% et en valeur de 15% par rapport au mois passé. Les exportations définitives (EX1) ont augmenté en nombre de 160% et en valeur de 135%. Les Réexportations (EX3) ont augmenté en nombre de 34%, légèrement baissé en valeur (326,736 Mds contre 353,138 Mds le mois dernier. Les Autres procédures d'exportation (EX9) ont baissé en nombre de 30%, et augmenté en valeur de 191%.

Contenu de ce numéro

Evolution du commerce extérieur **P.1**

Structure et concentration des échanges **P.2**

Exonérations et pertes de recettes **P.3**

Lutte contre la fraude et Recettes **P.4**

La valeur des Import/Export du Congo est en hausse de 71% en février 2013 (443,816Mds de FCFA) par rapport à janvier 2012 (259,014 Mds), le solde extérieur se situe à 218,532 Mds (contre 59,970 Mds). La hausse observée des exportations de % au cours du mois (331,174 Mds contre 159,492 Mds le mois dernier) est principalement liée à l'activité pétrolière. Les importations ont augmenté de 10% (99,522Mds de FCFA en janvier contre 90,877 Mds) le mois précédent.

Tab.1 : Déclarations par régime douanier

Valeur imposable en milliards de FCFA

TYPES	REGIME	NBR	VALEUR
DS4	Déclarationsimplifiée à l'import	1639	0,445
IM4	Mise à la consommation	7689	173,812
IM5	Admission temporaire	181	203,627
IM6	Réimportation temporaire	12	0,090
IM7	Mise en entrepôt	127	6,244
IM8	Transit à l'import	215	16,567
IM9	Enlèvement direct	243	24,956
IMF4	Importation des fonds	23	0,113
LO4	Liquidation d'office à l'import	259	14,994
Total Import		10388	440,848
DS1	Declaration simplifiée à l'export	27	0,009
EX1	Exportation définitive	767	379,891
EX2	Exportation temporaire	14	0,637
EX3	Réexportation	127	326,736
EX8	Transit à l'export	947	35,119
EX9	Autres procédures d'exportation	116	9,718
LO1	Liquidation d'office à l'exportation	3	0,012
Total Export		2001	752,122

Sources : BZV, DOL, POK., IFO et PNR



DPS
Etudes et Statistiques

DGDDI-DPS-02/2013

L'opération de recouvrement (encaissement par les services de la Recette Principale de l'argent payé par l'usager pour sa marchandise, contre la quittance) ne peut se confondre avec le reversement (dépôt de l'argent encaissé au Trésor par le Receveur) ; ce dernier est une opération interne des services du Trésor (Recette Principale et la Direction Départementale). Elle n'engage pas l'administration des douanes. A ce titre, les performances de l'administration des douanes ne sont pas liées aux versements de fonds au Trésor par les receveurs. Ainsi, les écarts constatés entre les recouvrements et les versements des recettes douanières ne sauraient être justifiés par l'administration des douanes.

La tenue des statistiques du commerce extérieur par l'administration des douanes.

L'élaboration et la publication des statistiques par l'administration des douanes du commerce extérieur tient compte des directives internationales (OMD) et intercommunautaires (CEMAC).

Selon les directives de la CEMAC, les opérations exclues des statistiques du commerce extérieur sont : les marchandises déroutées, refoulées par suite de prohibition, mises provisoirement à terre à la suite de force majeure, ou restées à bord comme n'étant pas destinées au port d'escale ; les marchandises provenant d'épaves ou de sauvetages ; Réparations ou transformations de navire à l'étranger et les réparations ou transformations des navires étrangers dans l'Etat membre ; marchandises nationales ou nationalisées embarquées pour ravitaillement des navires nationaux ;

Structure du Commerce extérieur

Tab.2 : Les principaux partenaires du Congo

Valeur en milliards de FCFA et le poids en milliers de tonnes

IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
Partenaires	Poids	Valeur	Partenaires	Poids	Valeur
France	7.402	33,275	Chine+Taiw	382.134	133,62
Chine+Taiw	98.059	12,306	Australie	241.171	103,47
Belgique	8.824	11,648	Grande Bret	167.013	69,175
Etats-Unis	10.054	8,742	Pays-Bas	54.356	20,364
Italie	3.000	5,280	Cameroun	2.656	1,398
Argentine	3.445	5,092	France	5.199	1,189
Brésil	3.630	4,484	Gabon	1.419	0,809
Pays-Bas	1.854	2,971	Angola	0.172	0,348
Inde	2.877	2,918	Suisse	3.100	0,191
Emirats Arab	3.433	2,629	Etats- Unis	0.027	0,140
TOTAL	142.58	89,349	TOTAL	857.252	330,72

Tab.3 : Les principaux produits par Valeur à l'import

Valeur en milliards de FCFA et le poids en milliers de tonnes

IMPORTATIONS			
Code	Produits	Poids	Valeur
2710191	Gazoles	20.252	7,291
3004900	Médicaments en doses autres que de 300410 à 300450	0.343	4,505
8431430	Parties des machines de sondage ou forage des n.8430.41 et 8430.49	0.445	4,307
2523290	Autres ciments de portlands	78.485	3,723
0207140	Morceaux et abats de coqs et poules congelés	5.003	2,812
7304290	Autres tubes et tuyaux de cuvelage en fer ou acier	2.019	2,715
2710113	Super carburant	4.925	2,590
8481800	Articles de robinetterie à usages technique	0.166	2,194
1001900	Froment et méteil tendres	8.001	1,731
0303790	Poissons autres que du 0301. 030378 congelés à l'exclusion des foies, œufs, laitances	2.770	1,482
TOTAL		122.408	33,350

Tab.4 : Les principaux produits par Valeur à l'export

Valeur en milliards de FCFA et le poids en milliers de tonnes

EXPORTATIONS			
Code	Produits	Poids	Valeur
27009001	Huiles brutes de pétrole	799.640	322,884
44034960	Bois bruts Okoumé non équarri	34.478	3,103
27111300	Butanes liquéfiés	3.950	2,001
27111200	Propane liquéfié	2.175	0,926
44034952	Bois bruts Moabi non équarri	4.237	0,274
26219000	Cendres de varech	0.133	0,215
84314300	Parties des machines de sondage ou forage des n.8430	0.084	0,179
85361000	Fusibles et coupe-circuits à fusible <= 1000 volts	-	0,134
44034968	Bois bruts de Sapelli non équarri	2.087	0,131
44034940	Bois bruts d'Iroko (Kambala) non équarri	1.930	0,121
TOTAL		848.724	329,973

En février 2013, les importations des dix (10) principaux fournisseurs du Congo représentent 79% de la valeur totale contre 75 % le mois passé. Le France conserve la première place (37%) suivie de la Chine (14%), et la Belgique (13%). Le premier client du Congo est la Chine (133,62 Mds de FCFA) suivi de l'Australie (103,47 Mds), et la Grande Bretagne (69,175 Mds). Les échanges (Import/Export) du Congo par zone se présentent comme suit : la CEMAC : 2,042 Mds et 0,856 Mds; la CEDEAO : 0,967 Mds et 0,058 Mds; et l'Union Européenne : 53,113 Mds et 183,471 Mds de FCFA.

Les importations des dix (10) principaux produits (Cf. Tab 3) représentent 33,350 Mds de FCFA, soit 30% de la valeur totale. Par rapport au mois janvier 2013, elles enregistrent une hausse de 8,98 Mds, (soit 37%). Ces importations sont dominées par les « Gazoles » (22%) suivis par les « Médicaments en doses autres que de 300410 à 300450 » (14%) et des « Parties des machines de sondage ou forage » (13%).

Les exportations des dix (10) principaux produits (Cf. Tab 4) se chiffrent à 329,973 Mds de FCFA, soit 99,63% de la valeur totale. Par rapport au mois de janvier 2013 (158,777 Mds de FCFA), on note une hausse de 108 %. Les « Huiles brutes de pétrole » occupent le premier rang (98%), suivis du « Bois bruts d'Okoumé non équarri » (0,94%), les « Butanes liquéfiés (0,60%), et le « Propane liquéfié » (0,28%)

Tab 5 : exportations du Congo et le reste du monde : année 2012

Valeurs en milliards de FCFA et le poids en milliers de tonnes

Produits	Valeur	Droits et Taxes	Poids
Bois bruts Okoumé	22,618	2,611	244 835
Bois bruts de Sapelli	0,971	0,087	15 435
Autres feuilles de placage, de contre plaqué	1,906	0,080	9 729
Essence ordinaire	7,643	0,076	17 696
TOTAL	33,138	2,854	287 695

La valeur globale des exportations du Congo avec le reste du monde au cours de l'année 2012 pour les quatre (4) produits cités ci-dessus se chiffre à 33,138 Mds de F CFA.

Le montant global des droits et taxes à l'import en février 2013 (Cf. Tab 6) a atteint 15,707 milliards de FCFA dont 6,885 milliards en DE* et 6,157 milliards de TVA. Les biens de consommation courante ont rapporté en recettes (7,501 milliards dont 3,626 milliards de DE*); suivis des matières premières (3,449 milliards dont 0,998 milliards de DE*) et les biens de premières nécessités (3,260 milliards dont 1,600 milliards de DE*).

(DE* : Droits d'Entrée)

Tab.6 : Importations, recettes par catégorie de biens et pertes

Valeurs en milliards de FCFA et le poids en milliers de tonnes

Catégorie de marchandises par taux de DE*		Biens de 1 ^{ère} nécessité	Matières 1 ^{ère}	Biens intermédiaires	Biens de consommation courante	Totaux
		5%	10%	20%	30%	
Importations	Valeurs	33,751	49,386	11,051	17,188	111,377
	Poids	127.185	25.257	5.319	21.442	179.204
Montant global des droits et taxes		3,260	3,449	1,496	7,501	15,707
Dont :						
	DE*	1,600	0,998	0,659	3,626	6,885
	%DE*	49	29	44	48	44
	TVA	0,552	1,934	0,706	2,963	6,157
	%TVA	17	56	47	40	39
Montant des pertes de recettes occasionnées par les différents privilèges		0,247	12,820	3,486	2,814	19,369

se chiffre à 86,104 Mds de FCFA. Il est à noter que le montant des droits et taxes perçu par l'administration des douanes courant la période est de 7,259 Mds. ce produit bénéficie des mesures de lutte contre la vie chère instaurées par le gouvernement Congolais, appliquée en 2005 par un décret en payant que 5% des droits de douanes.

En matière de recettes de TVA, les biens de consommation courante apportent 2,963 milliards de FCFA suivies des matières premières (1,934 milliards de FCFA) et des biens intermédiaires (0,706 milliards). S'agissant des exonérations, les matières premières ont subi la perte de recettes la plus importante s'élevant à 12,820 milliards.

Produits de la pêche nationale importés ; Hydrocarbures d'origine nationale importés ; Mutations d'entrepôts ; Expédition en transit direct ; Marchandises expédiées temporairement à l'étranger pour être traitées, travaillées, remises en état, sous réserve de retour ; Marchandises réimportées suite à exportation temporaire ; Effets et objets autres que les véhicules destinés à l'usage personnel des membres du corps diplomatique et des personnels des nationalités étrangères chargés d'une mission, à condition qu'ils ne fassent pas l'objet d'une admission temporaire ; Pièces détachées expédiées pour servir à la réparation à l'étranger du matériel de transport de l'Etat membre ; Pièces détachées expédiées à l'Etat membre pour servir à la réparation du matériel de transport étranger ; Objets destinés aux musées, établissements scientifiques, bibliothèques, lorsqu'ils sont admis en franchise et remis aux bénéficiaires à titre de dons ou d'échanges ; Marchandises suivantes, importées temporairement : (échantillons commerciaux, appareils et matériels d'expérimentation, marchandises destinées à subir des examens ou des analyses, films de cinéma, produits destinés à figurer dans les expositions à l'Etat membre ou à l'étranger) ; Marchandises à l'essai ; Marchandises quittant le territoire national pour y pénétrer à nouveau après la traversée d'un territoire étranger ; Marchandises destinées aux forces armées de l'Etat membre stationnées en dehors du pays et les mêmes marchandises remportées ; Marchandises acquises ou cédées à l'Etat membre par les forces armées étrangères qui sont stationnées.

Conseils technologiques du mois

La fibre optique.

C'est actuellement le média de communication le plus adapté et évolué. Elle tient sa spécificité au principe de réflexion totale interne et à ses trois constituants, à savoir : le cœur, la gaine optique et la protection.

La fibre optique fonctionne de la manière suivante :

- Le cœur, fait de silice, assure la transmission des données par réfraction de la lumière ;
- La protection, comme l'indique son nom, protège la fibre contre les intempéries et facilite sa manipulation.

Comme avantages de la fibre optique, on peut retenir :

- Un meilleur débit/haut débit ;
- Très adaptée aux besoins nouveaux de la communication ;
- Permet l'internet multi-usage(télé HD par exemple) ;
- Pas de perte de signal.

Echanges transfrontaliers des marchandises.

Dans le cadre de la maîtrise des échanges transfrontaliers entre le Congo et les pays limitrophes, notre pays dispose par le biais de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) des postes de contrôle ou bureau des douanes. Ces différents postes de contrôle sont animés généralement par des cadres moyens, en particuliers les auxiliaires et les vérificateurs qui s'intéressent plus à la taxation qu'à la collecte des flux des marchandises. Les types des marchandises échangés à l'importation et à l'exportation sont de nature agricole et manufacturière, achetés dans le marché local. Ce dispositif retenu permettra de bloquer les marchandises soupçonnées d'être contrefaisantes.

Directeur de publication

Jean Alfred ONANGA,
Directeur Général des Douanes et Droits Indirects.

Comité de rédaction

Directeur

Lauric NGOUEMBE,
Directeur de la Prévision et des Statistiques.

Coordination

Lauric NGOUEMBE
Lucie SAKALA
Stanislas ELION
Guy OKANDZE

Membres

Maixent NDINGA
Kodia Boniface

Maquette-DAO :

Lauric NGOUEMBE
Maixent NDINGA

Mobile : +242 05 705 73 98
E-mail : stats_douanes@yahoo.fr

Lutte Contre la Fraude

Au mois de février 2013, 1965 conteneurs sur un total de 4868 ont été scannés (en moyenne 97 conteneurs scannés par jour), soit une exploitation en hausse par rapport au mois précédent de 17%. 18% des conteneurs suspects ont donné lieu à une divergence entre la déclaration en douane et le résultat du scanning.

Tab 7 : Scanning des marchandises conteneurisées

Montant des Droits et Taxes en millions de FCFA

Période	Nombre de containers enregistrés	Nombre de déclarations	Nombre de containers scannés	Nombre de containers suspects	Nombre de divergences	% scanné	Droits et taxes compromis
Jan. 2013	4516	5347	2329	513	392	52%	168,331
Fév. 2013	4868	3659	1935	460	334	40%	233,188

Recettes Douanières

Les recettes douanières budgétaires (Import-export + TVA) du mois février 2013 ont atteint : 16,058 Mds de F CFA dont 10,142 Mds d'I/E et 5,916 Mds de TVA en émissions contre 17,438 Mds au mois de janvier 2013, soit -7,91%. En recouvrements : 17,861 Mds dont I/E 11,179 Mds et 6,642 Mds de TVA. Elles sont en baisse par rapport au mois passé de 1,182 Mds ; soit 6,20%.

Comparées à celles de février 2012 (16,424 Mds en émissions et 17,735 Mds en recouvrements), on note une baisse en émissions de 2,22% et de 0,71% en recouvrements. Les taux de réalisation sont de 101,74% en émissions et de 113,16% en recouvrements par rapport aux prévisions.

Tab.8: Recettes douanières par département douanier

Montant en milliards de FCFA

PERIODES	BUREAUX								TOTAL
	PNR	KOUI	BZV	NIARI	BOUE	SANG	LEK.	LIK.	
Janvier 2013									
Emissions	14,692	0,765	1,477	0,354	0,044	0,103	0,007	000	17,438
Recouvrements	16,446	0,712	1,369	0,354	0,044	0,114	0,007	000	19,043
Prévisions	12,683	0,612	1,920	0,193	0,061	0,192	0,383	000	16,464
Taux de réalisation recouvrements	130%	116%	71%	183%	72%	59%	2%	000%	115,67%
Février 2013									
Emissions	13,394	0,857	1,093	0,240	0,013	0,135	0,324	000	16,058
Recouvrements	14,875	1,042	1,228	0,240	0,013	0,137	0,324	000	17,861
Prévisions	13,130	0,717	1,170	0,123	0,031	0,088	0,109	000	15,784
Taux de réalisation recouvrements	113%	145%	105%	195%	42%	156%	297%	000%	113,16%

Les données provisoires publiées dans ce bulletin proviennent des grands centres douaniers informatisés et couvrent près de 98% des activités douanières nationales.

Événements à venir

14-16 Avril 2013 : Conférence exposition 2013 de l'OMD sur la TI.

Lieu : Atlantis, the Palm, Dubaï-Emirates Arabes Unis.

03-04 Juin 2013 : Conférence de recherche sur l'informel, le commerce international et les douanes.

Lieu : Siège de l'OMD, Bruxelles-Belgique.